



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2023-56

Séance du 22 septembre 2023

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

Renouvellement de la maquette du DU Santé Mentale avec la création d'un nouveau parcours

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 11

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote le renouvellement de la maquette du DU Santé Mentale avec la création d'un nouveau parcours « Référent en santé mentale au sein des organisations », la maquette est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 22 septembre 2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Diplôme universitaire

Dénomination

Diplôme Universitaire « Santé Mentale »

Parcours :

- « Infirmier en psychiatrie »

- « Référent en santé mentale au sein des organisations » (nouveau parcours)

Renouvellement

Création

I - Présentation

Niveau de validation : niveau 6 (Bac+4)

1 – Responsable :

Monsieur Abdelaziz MESSOUSSI : Enseignant contractuel PU / Université d'Artois

- téléphone : 06 58 19 65 95
- e-mail : abdelaziz.messoussi@univ-artois.fr

Composante ou service de rattachement : UFR EGASS et FCU Artois

Localisation des enseignements :

- Université d'Artois – site de Béthune / Site d'Arras
- Campus des Métiers Val-de-Lys – Artois de Saint-Venant

2 - Porteurs du projet :

Université d'Artois, représentée par :

- Jérôme LONGUEPEE, Directeur de la FCU Artois,

Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) « Val de Lys – Artois », représenté par

- Laurence CASTEL, Directrice du Campus des métiers de la santé « Val de Lys-Artois »

I - L'offre de formation

1 - Objectifs de la formation

La complexité des situations rencontrées sur les terrains, croisée entre la maladie mentale, souffrance sociale, addictions, handicap..., exige des acquis cliniques et spécifiques pour une prise en charge de qualité du patient et des usagers dans les différents lieux de soins et de vie sur nos territoires et notamment au sein des organisations.

L'exercice de la profession d'infirmier dans les divers services de psychiatrie nécessite une parfaite connaissance de l'organisation des soins en psychiatrie, notamment l'interdisciplinarité, le travail en réseau.

Un approfondissement des connaissances et des compétences dans le champ de la psychiatrie et la santé mentale est indispensable.

Ce Diplôme Universitaire en santé mentale répond à un réel besoin.

Il permet de compléter à un niveau universitaire la formation et les connaissances des professionnels de santé avec la finalité d'améliorer la qualité de la prise en charge des usagers et de favoriser la sécurité des soins.

Il permet également de professionnaliser des « non-soignants » en leur permettant de connaître le public avec lequel ils sont en contact et de savoir comment agir. Nous nous proposons de mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires, compétences indispensables dans la mesure où la santé mentale est une composante de notre santé aussi importante que notre santé physique. « Il n'y a pas de santé sans santé mentale. », rappelle ainsi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

2 - Public concerné

Le DU concerne les nouveaux professionnels exerçant en psychiatrie, en contact avec des populations avec des besoins spécifiques ou sujettes à des questions liées à la santé mentale et qui veulent compléter leur formation initiale, mais également les infirmiers expérimentés qui souhaitent approfondir les fondements de leurs pratiques :

- Infirmiers exerçant dans une autre discipline médicale et intégrant le champ de la psychiatrie,
- Infirmiers dont l'exercice est récent en psychiatrie,
- Infirmiers travaillant en psychiatrie souhaitant approfondir ses connaissances,
- Cadres de Santé,
- Les professionnels en contact direct avec des usagers pris en charge dans le cadre de la santé mentale et de la psychiatrie tels que des éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, référents santé et sécurité au travail, agents de collectivités territoriales, ...

3 - Pré-requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3.

Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels.

4 - Condition d'admission

Les admissions se font après examen du dossier de candidature par la commission scientifique et pédagogique, conformément à la convention de partenariat entre l'Université d'Artois et l'EPSM.

5 – Calendrier de la formation

Le DU se déroulera d'octobre à juin, réparti sur 7 semaines à raison d'une semaine tous les mois environ, hors vacances scolaires. Cours du lundi au vendredi.

6 - Effectifs

10 personnes minimum

20 personnes maximum

Une répartition équilibrée entre les 2 parcours serait souhaitable.

7 - Régime d'inscription

Formation continue

8 - Financement

La formation est financée par les frais de formation.

Ils s'élèvent à **2 600€** (13€/h – tarifs votés en Conseil d'Administration de l'Université).

Ils peuvent être pris en charge sur les fonds de la formation professionnelle continue ou payés à titre individuel.

II - Parcours de formation

2.1 Organisation des études

La formation compte 200 heures de cours, réparties en 6 Unités d'Enseignement (UE).

Deux parcours sont proposés :

- Le parcours Infirmier en psychiatrie
- Le parcours Référent en santé mentale au sein des organisations

Les UE 1, 2, 3 et 6 sont communes aux deux parcours. Les UE 4 et 5 comportent des enseignements en commun ainsi que des enseignements spécifiques.

Chaque unité se compose d'apports théoriques, d'analyses d'expériences cliniques et de simulations en santé mentale (pour le parcours "Infirmier en psychiatrie") ou d'un projet tutoré (pour le parcours "Référent en santé mentale au sein des organisations").

2.2 Durée et contenu

❖ Parcours « Infirmier en psychiatrie »

Unité d'Enseignement	Élément Constitutif	Volume Horaire	
<p style="text-align: center;">UE 1</p> <p>Politique de santé mentale et offre de soins en psychiatrie <i>Sciences humaines</i></p> <p style="text-align: center;">26 heures</p>	La santé mentale aujourd'hui		
	Retour sur l'histoire	4h	
	Pathologies mentales et changements sociaux		
	Prise en charge de la folie : enfermement et desenfermement		
	Pathologie et situations inédites en santé mentale		
	Mental pathologique et social problématique		
	Gouvernance		6h
	Gestion et coordination		
	Organisation et politique managériale		
	Les représentations sociales, médicales et culturelles de la maladie mentale		4h
	L'organisation des soins en psychiatrie et santé mentale : - De la Loi HPST à la Loi Santé - Evolution législative et réglementaire		
	L'aspect médical		4h
	Concepts de santé mentale, handicap psychique, psychiatrie		
	Vulnérabilité bio-psycho-sociale		
	Evolution de la pharmacologie et les traitements psychothérapeutiques	4h	
	La rééducation sociale ou rééducation thérapeutique : des limites de la réhabilitation vers les équipes de secteur Empowerment	2h	
L'aspect culturel		2h	
A travers la littérature, l'art, le cinéma			
Les représentations sociales du handicap psychique			
Vulnérabilité, pauvreté, marginalité			

	Les addictions	4h
	Les souffrances psychiques	
	Maladies chroniques, intégration ou exclusion dans le fonctionnement	
UE 2 Organisation des soins et territoire 28 heures	Les filières de soins	
	Le parcours de soins du patient : la prise en charge pluridisciplinaire	4h
	Travail en réseau	4h
	Place de la psychiatrie dans les différentes structures de soins	4h
	Les structures d'accueil (<i>services SSR, EHPAD, CAMSP, IME, ...</i>) <i>Les réseaux médico-sociaux</i>	
	La relation d'aide	
	Les relations psycho-thérapeutiques	10h
	Les éléments facilitateurs de la relation	
	Communication non verbale	
	Communication et gestion de crise	
	Gestion de l'équipe	6h
Régulation et conflits		
UE 3 Les dimensions éthique, législative, déontologique dans les pratiques soignantes en psychiatrie 30 heures	Droit et liberté de l'individu	
	Les textes réglementaires : de la théorie à la pratique (loi de mars 2002)	12h
	L'aspect usager : Représentants des usagers	2 h
	Déontologie, responsabilité, juridiction	
	Les modes de soins	4h
	Ethique : approche éthique du soin Déontologie et bonnes pratiques	
	Le soignant, acteur dans l'organisation hospitalière : pouvoir, conflit, régulation	4h
	Métier, qualification, compétences	4h
Protection et risques : la bientraitance	4h	
UE 4 Connaissance des publics : Psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et les approches pluridisciplinaires des prises en charge	Les approches techniques : Les troubles psychiatriques prévalents	
	Les pathologies prévalentes chez l'adulte : Les troubles anxieux, Psychoses, Dépression, les facteurs de risques suicidaires, Les troubles de la personnalité Les traitements	8h
	Les conduites addictives	4h
	Chez l'enfant : les TED, les psychoses infantiles	8h
	Les troubles anxieux	
	Dépression chez l'enfant et l'adolescent	
	Le suicide chez l'enfant et l'adolescent Les troubles de l'attachement	
	Les approches cliniques : les différents courants de la pensée en psychiatrie dans les prises en charge	
De la psychiatrie à la santé mentale	4h	

36 heures	Les prises en charge des populations	4h
	Les courants de pensée, les approches cliniques	
	Particularités des populations spécifiques : précarité, addictions, justice et psychiatrie	
	L'Éducation Thérapeutique du Patient	4h
	Les différentes approches thérapeutiques en pédopsychiatrie	4h
UE 5 Gestion de projets : Les méthodes et outils : posture et intervention en santé mentale 40 heures	Le projet de soins IDE en psychiatrie	
	Le raisonnement clinique	6h
	Pratique réflexive	
	Les plans de soins types	
	Chemins cliniques	6h
	Qualité des soins et gestion des risques : le patient traceur	
	Les techniques de médiation/le savoir agir	
	L'approche socio-thérapeutique	10h
	Les activités thérapeutiques (équithérapie...)	
	Toucher corporel	
	La consultation IDE	
	CS IDE	4h
	Les prises en charge spécifiques	
	Thérapies familiales, sophrologie	6h
La psychiatrie d'urgence, le soignant face à une situation d'agressivité, de violence		
La simulation en santé mentale		
Expérience en santé mentale et gestion des risques	8h	
UE 6 Initiation à la recherche Bilan réflexif 40 heures	Mémoire	30h
	La recherche en France	4h
	Statistiques, traitements de données et TICE	4h
	Méthodologie et préparation de la soutenance	2h

❖ Parcours « Référent en santé mentale au sein des organisations »

Unité d'Enseignement	Elément Constitutif	Volume Horaire
<p>UE 1</p> <p>Politique de santé mentale et offre de soins en psychiatrie <i>Sciences humaines</i></p> <p>26 heures</p>	La santé mentale aujourd'hui	
	Retour sur l'histoire	4h
	Pathologies mentales et changements sociaux	
	Prise en charge de la folie : enfermement et desenfermement	
	Pathologie et situations inédites en santé mentale	
	Mental pathologique et social problématique	
	Gouvernance	
	Gestion et coordination	6h
	Organisation et politique managériale	
	Les représentations sociales, médicales et culturelles de la maladie mentale	
	L'organisation des soins en psychiatrie et santé mentale : - De la Loi HPST à la Loi Santé - Evolution législative et réglementaire	4h
	L'aspect médical	
	Concepts de santé mentale, handicap psychique, psychiatrie	4h
	Vulnérabilité bio-psycho-sociale	
	Evolution de la pharmacologie et les traitements psychothérapeutiques	
	La rééducation sociale ou rééducation thérapeutique : des limites de la réhabilitation vers les équipes de secteur Empowerment	2h
	L'aspect culturel	
	A travers la littérature, l'art, le cinéma	2h
Les représentations sociales du handicap psychique		
Vulnérabilité, pauvreté, marginalité	4h	
Les addictions		
Les souffrances psychiques		
Maladies chroniques, intégration ou exclusion dans le fonctionnement		
Les filières de soins		
Le parcours de soins du patient : la prise en charge pluridisciplinaire	4h	
Travail en réseau	4h	
Place de la psychiatrie dans les différentes structures de soins Les structures d'accueil (<i>services SSR, EHPAD, CAMSP, IME, ...</i>) <i>Les réseaux médico-sociaux</i>	4h	
La relation d'aide		
Les relations psycho-thérapeutiques	10h	
Les éléments facilitateurs de la relation		
Communication non verbale		

	Communication et gestion de crise	
	Gestion de l'équipe	6h
	Régulation et conflits	
UE 3 Les dimensions éthique, législative, déontologique dans les pratiques soignantes en psychiatrie 30 heures	Droit et liberté de l'individu	
	Les textes réglementaires : de la théorie à la pratique (loi de mars 2002)	12h
	L'aspect usager : Représentants des usagers	2 h
	Déontologie, responsabilité, juridiction	
	Les modes de soins	4h
	Ethique : approche éthique du soin Déontologie et bonnes pratiques	
	Le soignant, acteur dans l'organisation hospitalière : pouvoir, conflit, régulation	4h
	Métier, qualification, compétences	4h
Protection et risques : la bientraitance	4h	
UE 4 Connaissance des publics : Psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et les approches pluridisciplinaires des prises en charge 44 heures	Projet tutoré *	
	Accompagnement du projet tutoré	14h
	Définition des projets : démarche et préconisations	14h
	Les approches cliniques : les différents courants de la pensée en psychiatrie dans les prises en charge	
	De la psychiatrie à la santé mentale	4h
	Les prises en charge des populations	4h
	Les courants de pensée, les approches cliniques	
	Particularités des populations spécifiques : précarité, addictions, justice et psychiatrie	4h
L'Education Thérapeutique du Patient	4h	
Les différentes approches thérapeutiques en pédopsychiatrie	4h	
UE 5 Gestion de projets : Les méthodes et outils : posture et intervention en santé mentale 32 heures	Le projet de soins IDE en psychiatrie	
	Le raisonnement clinique	6h
	Pratique réflexive	
	Les plans de soins type	
	Chemins cliniques	6h
	Qualité des soins et gestion des risques : le patient traceur	
	Les techniques de médiation/le savoir agir	
	L'approche socio-thérapeutique	10h
	Les activités thérapeutiques (équithérapie...)	
	Toucher corporel	4h
	La consultation IDE	
Les prises en charge spécifiques		
Thérapies familiales, sophrologie	6h	
La psychiatrie d'urgence, le soignant face à une situation d'agressivité, de violence		
UE 6	Mémoire	30h
	La recherche en France	4h

Initiation à la recherche Bilan réflexif 40 heures	Statistiques, traitements de données et TICE	4h
	Méthodologie et préparation de la soutenance	2h

* Etude de cas sous forme de résolution d'une question opérationnelle dans une thématique liée à la santé mentale au sein d'une organisation.

Exemple de thématiques de projet :

- la santé publique : concepts et cadre réglementaire des dispositifs de lutte contre la précarité
- Les vulnérabilités particulières de populations ou d'âges spécifiques
- La silver économie : prise en compte des opportunités de la mise en place des gérontopoles
- Les formes d'expression des liens entre santé et précarité en fonction des territoires ou en relation avec l'errance et la migration
- Les pathologies en lien avec la pauvreté
- Approche de situations spécifiques de vulnérabilité. Incidence sur la prise en compte de la santé
- Mise en œuvre d'actions en faveur de la santé : les conditions de réussite et les limites des interventions
- La mobilisation des acteurs dans la mise en œuvre des actions : partenariats, réseaux et complémentarité des compétences

III- Modalités de contrôle des connaissances et de délivrance du diplôme

Pour obtenir le DU, il faut avoir satisfait aux obligations de contrôle des connaissances suivantes :

❖ **Parcours « Infirmier en psychiatrie »**

- Pour les Unités d'Enseignement (UE) 1 à 5, une évaluation par UE, notée sur 20.
*Pour les UE 1 à 4, l'évaluation consiste en un contrôle terminal des connaissances.
Pour l'UE 5, l'évaluation consiste en une mise en situation (élaboration d'un projet de soins à partir d'une situation simulée).*
- Pour l'UE 6, deux évaluations, notées chacune sur 20.
Les évaluations consistent en un mémoire suivi d'une soutenance et un bilan réflexif suivi d'une soutenance également.

Une moyenne des notes obtenues aux UE 1 à 5 est calculée ; Elle donne la première note au diplôme.

Une moyenne des notes obtenues à l'UE 6 est calculée ; Elle donne la deuxième note au diplôme.

Lorsque la première note au diplôme est supérieure ou égale à 10 sur 20 et que la deuxième note au diplôme est également supérieure ou égale à 10 sur 20, alors le DU est acquis et la moyenne générale résulte de la moyenne entre la première et la deuxième note au diplôme.

Dans le cas contraire, le stagiaire est ajourné.

Une session de rattrapage lui est proposée.

❖ Parcours « Référent en santé mentale au sein des organisations »

- Pour les Unités d'Enseignement (UE) 1 à 5, une évaluation par UE, notée sur 20.
*Pour les UE 1 à 3, l'évaluation consiste en un contrôle terminal des connaissances.
Pour l'UE 4, l'évaluation consiste en un rapport et une soutenance du projet tuteuré.
Pour l'UE 5, l'évaluation consiste en une note technique « Savoir agir du professionnel ».*
- Pour l'UE 6, deux évaluations, notées chacune sur 20.
Les évaluations consistent en un mémoire suivi d'une soutenance et un bilan réflexif suivi d'une soutenance également.

Une moyenne des notes obtenues aux UE 1 à 5 est calculée ; Elle donne la première note au diplôme.

Une moyenne des notes obtenues à l'UE 6 est calculée ; Elle donne la deuxième note au diplôme.

Lorsque la première note au diplôme est supérieure ou égale à 10 sur 20 et que la deuxième note au diplôme est également supérieure ou égale à 10 sur 20, alors le DU est acquis et la moyenne générale résulte de la moyenne entre la première et la deuxième note au diplôme.

Dans le cas contraire, le stagiaire est ajourné.

Une session de rattrapage lui est proposée.

Les intervenants fournissent les notes à l'administration afin d'établir la notation globale nécessaire à l'obtention du diplôme.

Le jury d'examen statue sur les résultats. Sa composition et présidence est fixée par arrêté du Président de l'Université sur proposition de la commission pédagogique et scientifique du diplôme (composition définie dans la convention de partenariat).

La validation de certains enseignements du DU pourra donner lieu à une validation d'enseignements en Master 1 Management sectoriel, sous réserve de la décision de la commission pédagogique du Master.

IV- Encadrement pédagogique

L'équipe pédagogique du DU est composée d'enseignants de l'Université d'Artois ainsi que de vacataires proposés par l'EPSM.

Pour les enseignants de l'Université, le DU s'appuie prioritairement sur l'équipe pédagogique du Master « Management sectoriel », mais pourra également s'appuyer sur l'équipe pédagogique de la faculté d'Economie, Gestion, Administration et Sciences Sociales ainsi que plus largement sur celle de l'Université d'Artois.

Composition de l'équipe pédagogique :

Sous réserve

Abdelaziz MESSOUSSI, PU Contractuel, Université d'Artois

Philippe DUEZ, PU, Université d'Artois

Docteur Bruno PEQUIGNOT, Docteur en psychiatrie
Docteur TRIMBUR, Docteur en psychiatrie
Docteur CATOIRE, Docteur en psychiatrie
Docteur BOUCHARD, Docteur en psychiatrie
Docteur JARDRI, Docteur en psychiatrie
Docteur AHMAD, Docteur en psychiatrie
Emilie COQUELLE, psychologue
Sandrine PETTEX SORGUE, psycho-motricienne
Mehdi BELHADJI, Infirmier
Maître Karima ADAHCHOUR, avocate spécialiste en droit de la santé et droit social
Mélanie KERMY, Cadre de santé
Nicolas THOMAS, Cadre de santé
Caroline COSTENOBLE, Cadre de santé
Thomas LORIDAN, Cadre de santé
Guénaël BAVAY, Cadre de santé
Frédéric EDOUART, Cadre de santé
Olivier DELVALLE, Cadre de santé
Patricia KERGOAT, Cadre formateur et de proximité
Richard FLAHAUT, Cadre formateur et de proximité

V. Articulation formation-recherche

Le DU est adossé au laboratoire **Lille Economie Management (LEM) (UMR CNRS 9221)** (Arras, UFR EGASS)

ED n°73 - Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM)

